

# Echo

## de l'Association Pour Ceux de 14


**JEUDI**
**1**

5ème année - N°45

**MARS**


*Avec nos chers Poilus  
il y a 100 ans*



### A la recherche des archives du 56<sup>ème</sup> RI

Retracer dans le détail le périple du 56<sup>ème</sup> RI durant le mois de mars 1918 relève de la gageure. En effet, et une fois de plus, le Journal de Marche et des Opérations semble ne pas avoir été archivé au Service Historique de la Défense ...

Pages



**participez à notre grand  
concours de dessins juniors**

Pages

**participate in our big  
drawing contest for  
young people**

### Le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie

Les 1<sup>er</sup> et 2 mars, à partir de 3 h, l'artillerie ennemie exécute sur nos batteries, au Nord du camp Madelin, un violent tir à obus toxiques.

Nos batteries de Minaucourt et du Balcon sont arrosées d'obus toxiques



Pages

## LES RENDEZ-VOUS DE MARBOTTE SAMEDI 17 MARS

*Les vestiges et monuments  
allemands de  
Woinville à Buxerulles*

*Sortie découverte sur les nombreuses traces  
laissées par l'armée allemande dans le Saillant.*

*Journée animée par Pascal LEJEUNE et Nicolas CZUBAK auteurs de  
«les Eparges, die Combrés Höhe»*

*RDV le 17 mars 2018 à 9h00 au cimetière de Woinville.*

*Prévoir de bonnes chaussures, lampe électrique et vêtements adaptés, environ 10km de  
marche entrecoupés de déplacements en voiture sur les divers sites. Repas tiré du sac  
Manifestation gratuite*

*Sortie organisée par l'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU FORT DE LIOUVILLE  
avec le Soutien de l'association «Die Rouvres Mühlen» et la Commune d'Apremont la Forêt*

**renseignements: 07 83 36 05 25  
contact@fortdeliouville.fr**



### Nécrologie

### 259<sup>ème</sup> R.I.T

Pages



Pages

**Le concours de dessin organisé par l'association « Pour Ceux de 14 - Mémoire bourguignonne de la Grande Guerre » est libre et gratuit. Il s'adresse aux jeunes de toute nationalité et de tout pays**

**REGLEMENT**

**Article 1** : Le concours de dessin est réservé exclusivement aux juniors. Il est divisé en deux catégories. La première est réservée aux jeunes jusqu'à 8 ans et la seconde de 9 ans à 13 ans.

**Article 2** : Le thème est : comment imaginez-vous la vie des Poilus et (ou) de leurs Alliés ? Par exemple : les Poilus aux repos ou en permission dans leur famille. Comment fêtent-ils, entre eux, dans leurs abris, Noël ou le nouvel an. Quelles ont été leurs réactions, leurs pensées, le 11 novembre, à 11 heures du matin, lorsque les clairons ont sonné la fin de la guerre ? Bien entendu vous pouvez imaginer d'autres situations concernant ces braves soldats.

**Article 3** : Le concours est ouvert le 1<sup>er</sup> février 2018 et sera clos le 1<sup>er</sup> juin 2018. Les participants devront obligatoirement nous fournir les renseignements demandés, figurant en annexe du présent règlement, ce qui validera leur inscription.

**Article 4** : Les dessins, qui seront exclusivement au format JPEG, accompagnés des renseignements, devront nous parvenir à l'adresse mail suivante : [pourceuxde14@yahoo.fr](mailto:pourceuxde14@yahoo.fr). Il ne sera accepté qu'un seul dessin par participant. Un accusé de réception, par mail, lui sera envoyé.

**Article 5** : Le jury, composé des membres actifs de l'association, étudiera tous les dessins et délibérera au mois de septembre 2018.

**Article 6** : Les résultats du concours paraîtront au mois d'octobre 2018 et les participants seront avisés individuellement par mail.

**Article 7** : Tous les dessins, classés par note, seront publiés sur le site de l'association au mois de novembre 2018 et les lots envoyés aux participants à l'adresse postale fournie lors de l'inscription au concours.

**Article 8** : Tous dessins à caractère politique, vulgaires ou insultants, et jugés comme tels par le jury, seront systématiquement rejetés et détruits .

**Article 9** : Toute inscription à notre concours vaut acceptation du présent règlement. Le non-respect des articles 1,2,3,4 et 8, de celui-ci, entraînera la nullité de l'inscription et du dessin proposé.

## ANNEXE

**Les renseignements, ici demandés, valent inscription au concours de dessin. Ils doivent nous être envoyés, en même temps que le dessin, à l'adresse mail suivante :**

**[pourceuxde14@yahoo.fr](mailto:pourceuxde14@yahoo.fr)**

**Nom - Prénom - Age - Adresse postale (pour envoi d'un lot) - Pays -**

**Adresse mail (pour accusé de réception et communication des résultats)**

Seuls paraîtront sur notre site, à l'issue du concours, les dessins accompagnés du prénom, de l'âge et du pays du lauréat. Si vous vous opposez à cette parution, veuillez le mentionner à l'inscription.

Les adresses postales et mail, nécessaires, respectivement, à l'envoi de la récompense et de l'accusé de réception à l'inscription ainsi qu'à la communication des résultats, seront détruits dès la fin du concours.

**Toute l'équipe de « Pour Ceux de 14 » vous remercie de votre participation et vous dit à bientôt !**



The drawing contest organized by the association "For those of 14 - Burgundy memory of the Great War" is open to all and free.

It is aimed at young people of any nationality and any country.

## RULES

**Article 1:** The drawing contest is exclusively for juniors. It is divided into two categories. The first is only for young people up to 8 years old and the second from 9 to 13 years old.

**Article 2:** The theme is: how do you imagine the life of the Poilus and / or their Allies? For example: the Poilus at rest or on leave with their family. How do they celebrate, among themselves, in their shelters, Christmas or the New Year. What were their reactions, their thoughts, on November 11, at 11 am, when the bugles sounded the end of the war? Of course you can imagine other situations concerning these brave soldiers.

**Article 3:** The contest will open on February 1st, 2018 and will be closed on June 1st, 2018. The participants must provide us with the requested information, enclosed following these rules, which will validate their registration.

**Article 4:** The drawings, which will be exclusively in JPEG format, accompanied by the information, must reach us at the following email address: [pourceuxde14@yahoo.fr](mailto:pourceuxde14@yahoo.fr). Only one drawing per participant will be accepted. An acknowledgment of receipt, by email, will be sent to you.

**Article 5:** The jury, composed of the active members of the association, will study all the drawings and will deliberate in September 2018.

**Article 6:** The results of the competition will be published in October 2018 and participants will be notified individually by email.

**Article 7:** All the drawings, classified by note, will be published on the website of the association in November 2018 and the prizes sent to the participants at the postal address provided during the contest entry.

**Article 8:** Any drawings of a political nature, vulgar or insulting, and judged as such by the jury, will be systematically rejected and destroyed.

**Article 9:** Any entry in our contest implies acceptance of these rules. Failure to comply with articles 1,2,3,4 and 8 thereof will void the registration and the proposed design.

## ANNEX

The information requested here is valid for the drawing contest. They must be sent to us, at the same time as the drawing, to the following email address:

[pourceuxde14@yahoo.fr](mailto:pourceuxde14@yahoo.fr)

**Name - First name - Age - Mailing address** (for sending a prize) - **Country - Email address** (for acknowledgment of receipt and communication of results).

Only the drawings will appear on our website, after the contest, with the winner's first name, age and country. If you oppose this publication, please mention it at registration.

The postal and e-mail addresses necessary for the sending of the reward and the acknowledgment of receipt for the registration and for the communication of the results will be destroyed as soon as the contest ends.

**The entire "For Those of 14" team thanks you for your participation and will see you soon!**



## Sur les traces des Poilus de la garnison de Chalon-sur-Saône

### 44<sup>ème</sup> partie

### Année 1918

#### A la recherche des archives du 56<sup>ème</sup> RI

Retracer dans le détail le périple du 56<sup>ème</sup> RI durant le mois de mars 1918 relève de la gageure. En effet, et une fois de plus, le Journal de Marche et des Opérations semble ne pas avoir été archivé au Service Historique de la Défense.

De même, les archives de la 15<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, peu détaillées, et celles de la 29<sup>ème</sup> Brigade, également absentes, ne sont guères plus loquaces. Enfin, le JMO de la IV<sup>ème</sup> Armée, nous apprend que la 15<sup>ème</sup> DI tient le secteur du Balcon le 1<sup>er</sup> mars.

Cette information est complétée par la mention d'une relève du 2<sup>ème</sup> Bataillon puis de son mouvement vers le quartier Blanchard le 2 mars. Cette relève est suivie le 4 mars par celle du 1<sup>er</sup> Bataillon qui se rend au camp retranché Mamelles.

Un fait est certain cependant, le mois de mars 1918 n'est pas de tout repos pour le Régiment, et les 15 décès dans ses rangs peuvent en attester si besoin en est. Le 1<sup>er</sup> mars, semble avoir été particulièrement périlleux puisque 1 aspirant et 7 autres Poilus sont tués dans le secteur de La Goutte.

Le JMO du 56<sup>ème</sup> d'Infanterie manquant jusqu'au 28 mars 1918 inclus, nous savons officiellement que le 29, l'EM et la CHR sont à Choisy au Bac.



**Entrée de Choisy-au-Bac (BDIC – fond Valois)**

Le 30 mars, le Régiment reçoit l'Ordre d'opération 789/3/15<sup>ème</sup> DI. La mission éventuelle de la 15<sup>ème</sup> DI est de tenir les ponts de l'Oise de Pimprey inclus à Choisy-au-Bac inclus.

En avant et à gauche, la 35<sup>ème</sup> DI (QG Ribécourt) tient le front du Mont-Renaud, sud de Noyon inclus à Ouricourt également inclus.

Le 56<sup>ème</sup> RI, stationné à Choisy-au-Bac et Francport (Oise) tiendra les passages de Choisy-au-Bac.

La défense de la ligne de l'Oise sera étudiée et préparée avec des aménagements sommaires (postes de mitrailleurs, etc...).

Le 31, l'EM, la CHR et le 3<sup>ème</sup> Bat sont à Gournay-sur-Aronde. La 15<sup>ème</sup> DI étant mise à disposition de l'Armée, le Régiment fait mouvement pour rejoindre Gournay-sur-Aronde.

### **La suite sera consultable dans notre édition du mois d'avril 2018**

#### **Le 256<sup>ème</sup> RI**

Le 1<sup>er</sup> et le 2 mars, à partir de 3 h, l'artillerie ennemie exécute sur nos batteries, au Nord du camp Madelin, un violent tir à obus toxiques. Les gaz se répandant sur le camp occasionnent une alerte mais sans causer d'accident.

Mutations : le Sous-Lieutenant Galland, de la 16<sup>ème</sup> Cie, évacué, est affecté au dépôt du corps.

Le Pharmacien AM de 2<sup>ème</sup> Classe Arnaud, passe à l'Ambulance de la 6<sup>ème</sup> Division de Cavalerie.

Le 3 mars, le Régiment est mis au repos. Le Sous-Lieutenant Grandin ; venant du 24<sup>ème</sup> BCP, est affecté à la 16<sup>ème</sup> Cie.

Le 4 mars, courant de la matinée, il est procédé à un exercice d'alerte pour le Régiment. Le 6<sup>ème</sup> Btn occupe le CR de la 2<sup>ème</sup> Position dont la défense lui est assignée.

Mutation d'officier : le Sous-Lieutenant Voillery, 13<sup>ème</sup> Cie, est évacué, malade.

Le 5 mars, dans la matinée et le début de l'après midi, le Régiment fait mouvement et se porte :

- Lt-Colonel, EM, CHR 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Btns à Suippes ;
- 6<sup>ème</sup> Btn au Camp 3,5 (route de Suippes à Perthes les Hurlus à 3 Km au NE de Suippes).

Les 2 Btns de Suippes sont placés à la disposition du 30<sup>ème</sup> CA, dont ils formeraient la réserve en cas d'attaque de la part de l'ennemi. Le 6<sup>ème</sup> Btn est à la disposition du 3<sup>ème</sup> CA.

L'ensemble du Régiment est chargé d'effectuer des travaux d'organisation de la 2<sup>ème</sup> position entre Suippes et Souain, dans une zone limitée sensiblement à l'Ouest par Suippes, à l'Est par la route Suippes/Perthes les Hurlus.

Mutation d'officier : Le Lieutenant Barrault est évacué, malade.

Le 6 mars, installation dans les cantonnements. Reconnaissance des chambres par les cadres. Dans la matinée, la 23<sup>ème</sup> Cie fait mouvement, quitte le Camp 3,5 et vient cantonner à Suippes.

Du 7 au 9 mars, continuation des travaux, puis repos pour le Régiment le 10.

Le 11 mars, préparatifs au mouvement du lendemain, sauf pour le 6<sup>ème</sup> Btn qui reste à la disposition

du 3<sup>ème</sup> CA.

Le 12 mars, ans le courant de la journée, le Régiment, moins le 6<sup>ème</sup> Btn, fait mouvement et va cantonner :

- Lt Colonel, EM et CHR : à St Mard-sur-Auve,
- 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Btns : à Les Meigneux,
- TR : à Auve.

Le 6<sup>ème</sup> Btn continue ses travaux.

Le 13 mars, installation dans les nouveaux cantonnements, puis continuation des travaux pour le 6<sup>ème</sup> Btn.

Le 14 mars, situation sans changement.

Commencement des reconnaissances dans le secteur que le Régiment doit occuper prochainement devant la Butte du Mesnil (pour l'EM la CHR, les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Btns).

Le 15 mars, dans le courant de la journée, le 6<sup>ème</sup> Btn fait mouvement et vient cantonner :

- Chef de Btn, 23<sup>ème</sup> Cie et CM6 : à Saint-Mard-sur-Auve,
- 21<sup>ème</sup> Cie : à La Croix-en-Champagne,
- 22<sup>ème</sup> Cie : à Auve.

Les 16 et 17 mars, situation sans changement. Reconnaissance du nouveau secteur par les cadres du 6<sup>ème</sup> Btn ;

Le 18 mars, le 5<sup>ème</sup> Btn fait mouvement et va relever au Camp Allègre (région Ouest de St-Jean-sur-Tourbe) un Btn du 134<sup>ème</sup> RI. Le 5<sup>ème</sup> Btn du 256<sup>ème</sup> devient ainsi réserve de la 15<sup>ème</sup> DI.

Dans le courant de l'après midi et la 1<sup>ère</sup> partie de la nuit, le 6<sup>ème</sup> Btn fait mouvement et va relever un Btn du 134<sup>ème</sup> dans le CR Balcon (Position intermédiaire).



**Saint-Jean-sur-Tourbe (BDIC – fond Valois)**



Le 19 mars, dans le courant de la journée, le Lt-Colonel se porte au PC Wilson (région du Balcon, à l'Ouest de Minaucourt). L'EM et la CHR exécutent le même mouvement et relèvent les éléments correspondants du 134<sup>ème</sup> RI au PC Wilson et au Camp Allègre.

Le 4<sup>ème</sup> Btn fait également mouvement et se porte au Camp Allègre, où il remplace le 5<sup>ème</sup> Btn ;

Ce dernier, dans la première partie de la nuit, relève dans le CR Crochet (1<sup>ère</sup> Position) un Btn du 134<sup>ème</sup> RI.

Dans le courant de l'après midi, la CM5 avait doublé en ligne la CM correspondante du 134<sup>ème</sup> RI, cette dernière devant rester sur ses positions jusqu'au lendemain 8 heures.

Le TR se porte au Camp U (près de Somme-Tourbe).

Tous ces mouvements s'effectuent sans incidents.

Le 20 mars, à 8 heures, le Lt-Colonel Viard prend le commandement du sous-secteur.

Comme disposition générale, le Régiment, encadré à droite par le 295<sup>ème</sup> RI, à gauche par le 281<sup>ème</sup> RI, occupe une position orientée selon une direction générale E.O. face à la Butte de Mesnil.

Un Btn occupe la première position au Nord du Ravin du Marson.

Un second Btn occupe la position intermédiaire au Sud du Ravin du Marson (plateau du Balcon)

Le 3<sup>ème</sup> Btn est en réserve de DI au Camp Allègre.

Cette disposition, conçue d'après les prescriptions de Commandement sur l'échelonnement en profondeur, n'est réalisée que depuis quelques jours - et encore imparfaitement, pour l'occupation de la position intermédiaire dont une grande partie est à organiser.

Le dispositif du Régiment est le suivant :

- Lt-Colonel, EM, 1<sup>er</sup> échelon de la CHR : PC Wilson
- CR Crochet (1<sup>ère</sup> Position)                    Cie de droite : PA Butte : 17<sup>ème</sup> Cie
- PC Beauséjour                                Cie de gauche : PA Eperon : 19<sup>ème</sup> Cie
- 5<sup>ème</sup> Btn                                        Cie de soutien : PA Beaulieu : 18<sup>ème</sup> Cie
- CR Balcon                                    PA de droite (PA Bois 11) : 23<sup>ème</sup> Cie
- (Position Intermédiaire)                (2 sections détachées à Beauséjour)
- PC Fournier                                PA du centre : PA Fournier : 21<sup>ème</sup> Cie
- 6<sup>ème</sup> Btn                                      (1 sections détachées aux cuisines marocaines)
- PA de gauche : PA Leclerc :            22<sup>ème</sup> Cie
- Camp Allègre                              4<sup>ème</sup> Btn, TC des 3 Btns, 2<sup>ème</sup> échelon de la CHR  
(Officier des détails ouvriers, éclaireurs montés,  
musique)
- Camp U.                                      Train Régimentaire

La journée du 20 est marquée par de nombreux réglages d'obus de 77 et 105 exécutés par l'ennemi, sur notre 1<sup>ère</sup> position du Ravin du Marson.



**Un canon de 155mm en position à Minaucourt (BDIC – fnd Valois)**

Le 21 mars, après une nuit assez calme, l'ennemi déclenche à 3 heures, un tir extrêmement violent sur nos batteries et les arrières.

Les batteries de Minaucourt et du Balcon sont arrosées d'obus toxiques ; les abords du PC Wilson sont violemment bombardés ; Ce tir, exécuté sur un large front, se maintient jusqu'à 5 h 30 puis, après une légère accalmie, s'étend au Ravin du Marson avec une forte proportion d'obus asphyxiants. L'alerte aux gaz est donnée.

Le Capitaine Rougelot, et plusieurs hommes de la 21<sup>ème</sup> Cie sont intoxiqués.

A 8 heures, le tir est brusquement reporté sur les 1<sup>ères</sup> lignes. Tout le sous-secteur est bombardé avec une violence inouïe. L'observatoire Brunet, pris à partie par des batteries de gros calibre (parmi lesquels du 203 russe) est bouleversé Les observateurs, néanmoins, sous le commandement du Sergent Mollard, se maintiennent stoïquement à leur poste jusqu'à ce que 2 obus arrivent de plein fouet dans le créneau, détruisent les liaisons et rendent le poste inutilisable.

Vers 8 h 30, un groupe d'une quarantaine d'ennemis, couvert par un encagement, se précipite sur nos groupes de combat de la 17<sup>ème</sup> Cie tenant les tranchées Ridouard et Bouffin, entre le boyau Delta et le boyau Escalle

Les soldats Ducroix et Rabillat les accueillent à coups de grenades et résistent avec une superbe énergie. Ducroix blesse l'officier ennemi qui entraîne le groupe d'attaque, mais tombe mortellement blessé d'un coup de revolver en pleine poitrine. Rabillat est blessé à son tour. La situation devient critique, quand le caporal Acket et le soldat Touzet s'élançant à la tête d'une dizaine d'hommes au secours de leurs camarades, se jettent sur l'ennemi avec un entrain endiablé. Après une chaude lutte à la grenade, les allemands s'enfuient en désordre, poursuivis par les nôtres jusqu'à nos fils de fer et laissent entre nos mains un homme tué et un officier blessé (Lieutenant Paul Kanzler du 10<sup>ème</sup> IR qui devait succomber quelques instants plus tard).

Au cours de cette affaire, qui fait le plus grand honneur à la 17<sup>ème</sup> Cie aux ordres du lieutenant Chevrot, le bombardement ennemi n'avait cessé de se maintenir intense, accompagné d'un tir de minen de 240. Pendant toute la journée, la 1<sup>ère</sup> position, le Balcon et les boyaux y accédant étaient en butte à un tir incessant d'obus de tous calibres. Plus de 10000 projectiles s'abattaient sur le sous-secteur, bouleversant les boyaux et coupant les communications avec les groupes de combat.

A 22 heures enfin, le calme revenait.

Pertes :

1 tué

8 blessés

31 intoxiqués évacués

Le 22 mars, une centaine d'obus tombent sur le Marson et boyaux accédant au Balcon

Pertes : 6 intoxiqués évacués.

Le 23 mars, l'artillerie ennemie plus active que la veille. Plus de 200 obus sur le PA Butte et les boyaux C2, C3, C4.

Mutation d'officier : Le Capitaine Thévenard, de l'EM de la 58<sup>ème</sup> DI, est affecté au 256<sup>ème</sup> RI pour prendre le commandement du 6<sup>ème</sup> Btn.

Pertes : 6 intoxiqués évacués.

Le 24 mars, bien que la journée soit calme, 2 Poilus sont intoxiqués par des gaz ennemis et évacués.

Le lendemain, à 3 h 40, une patrouille ennemie tente de s'infiltrer par surprise entre nos groupes de combat du PA Butte, dans la même région qui avait été le théâtre de l'affaire du 21. Les assaillants sont repoussés à la grenade.

Pendant la journée, harcèlements habituels sur le boyau reliant Marson au Balcon.

Pertes : 1 blessé et 1 intoxiqué.

Le 26 mars, reprise marquée de l'activité de l'artillerie ennemie : 250 obus environ sont tirés. Des tirs de harcèlements et réglages sont effectués sur toute la position.

Perte : 1 intoxiqué évacué.

Légion d'Honneur : décernée au Capitaine Bonne

Le 27 mars, à 2 h 50, l'ennemi déclenche brusquement sur nos batteries de la région Minaucourt-Le Balcon un tir nourri avec une forte proportion d'obus à gaz.

A 3 h 10, l'ennemi reporte son tir sur nos 1<sup>ères</sup> lignes, inonde le Marson d'obus à gaz. Plus de 3000 obus et une centaine de torpilles de 240 s'abattent sur notre position et la bouleversent. En même temps, un groupe ennemi d'une quinzaine d'hommes, couvert par un barrage roulant, cherche à pénétrer dans la tranchée Rigouard, vers l'extrémité du boyau Escale, entre les 2 PA. Mais accueillis par le feu violent de nos guetteurs, les Allemands ne peuvent aborder nos lignes et s'enfuient en désordre.

A 4 h 25, le bombardement cesse et la journée est calme.

Pertes : 4 blessés et 1 intoxiqué évacué.



**PC de la Borne 16 au ravin de Marson (BDIC – fond Valois)**

Le 28 mars, à 0 h, 0 h 20 et 0 h 30, des petits groupes ennemis tentent par 3 fois d'aborder notre groupe de combat couvrant l'extrémité du boyau de Besançon. Copieusement arrosés de grenades à fusils VB, les assaillants ne peuvent atteindre notre ligne de surveillance et sont dispersés. Dans le courant de l'après midi, quelques tirs de harcèlement de petits calibre sur nos boyaux. Dans la soirée, la CM4 relève dans le CR Balcon la CM6, qui relève elle-même dans le CR Crochet la CM5, laquelle se porte au Camp Allègre.

Promotion : au grade de Lieutenant : les Sous-Lieutenants Peyrode, Pol, Gerbeaut et Dollé.  
Mutation : le Capitaine Drouhin est affecté au dépôt de son Corps.

Le 29 mars, la journée est extrêmement calme. Seuls 16 obus viennent troubler ce calme tout relatif. Vers 18 h, 13 minen tirés sur la tranchée Bouffin.

Dans l'après midi, le 4<sup>ème</sup> Btn relève dans le CR Balcon, le 6<sup>ème</sup> Btn. Ce dernier, à la nuit, relève à son tour dans le CR Crochet, le 5<sup>ème</sup> Btn qui se porte au Camp Allègre.

Le dispositif est le suivant :

- CR Crochet : le 6<sup>ème</sup> Btn,
- PA Butte : la 23<sup>ème</sup> Cie,
- PA Eperon : la 21<sup>ème</sup> Cie,
- PA Beauséjour : la 22<sup>ème</sup> Cie.
- CR Balcon : le 4<sup>ème</sup> Btn
- PA Bois Onze : la 13<sup>ème</sup> Cie,
- PA Fournier : la 15<sup>ème</sup> Cie,
- PA Leclerc : la 14<sup>ème</sup> Cie.

Tous ces mouvements sont exécutés sans incident.

Le 30 mars est une journée très calme également.

Le 31 mars, à diverses reprises, des ennemis paraissant être des officiers, sont aperçus observant nos lignes, une carte à la main ; principalement dans la région de 717.

Dans la nuit, l'une de nos patrouilles constate l'occupation de ce saillant par l'ennemi.

Perte : 1 blessé.

### Le 259<sup>ème</sup> RIT

Le 3 mars 1918, la 1<sup>ère</sup> Cie modifie les cantonnements de la façon suivante :

- 1 peloton cantonne à Prémecy,
- 1 section reste à Gueux avec le Capitaine,
- 1 section reste à Muizon.

Emploi sans modification.

Le chef de Btn remplit les fonctions de Commandant d'Etapes de la gare d'Avenay.

Le 16 mars, arrivée du Sous-Lieutenant Paret venant du 120<sup>ème</sup> RIT.

Le Sous-Lieutenant Chevrier de la 4<sup>ème</sup> Cie passe 152<sup>ème</sup> CMP (61<sup>ème</sup> RI).

Le 23 mars, la 2<sup>ème</sup> Cie quitte Saint-Cyr et s'embarque à 19 h 10 à destination du Camp d'Instruction de Couly où elle débarque le 25 dans la matinée. Elle est à la disposition de la DGA.

Le 27 mars, la 2<sup>ème</sup> Cie quitte Couly et fait étape à *illisible*

Le 28 mars, la 2<sup>ème</sup> Cie fait étape à Pinchard.

Le 29 mars, la 2<sup>ème</sup> Cie s'embarque à Meaux et débarque à 23 heures à Marnay-sur-Seine où elle est employée au CIDCA (*Centre d'Instruction de Défense contre Avion*).

Le 30 mars, le Btn est avisé de se tenir prêt à partir.



Travaux de cantonnement (BDIC – fond Valois)

La suite sera consultable dans notre édition du mois d'avril 2018



Les pertes des régiments chalonnais pour le mois de mars 1918 sont les suivantes :

**56<sup>ème</sup> RI :** 1 officier, et 15 hommes de troupe,  
**256<sup>ème</sup> RI :** 3 hommes de troupe,  
**59<sup>ème</sup> RIT :** 1 officier, et 1 homme de troupe,  
**259<sup>ème</sup> RIT :** 2 hommes de troupe,

13 d'entre eux n'avaient pas dépassé l'âge de 30 ans.  
Ils laissent 4 veuves et 8 orphelins...

## 56<sup>ème</sup> RI

Grade	Nom	Prénom
Soldat	<b>BAUDIN</b>	Jean Baptiste
Soldat	<b>BOISSEAU</b>	Albéric
Caporal	<b>BUTAT</b>	Maurice
Soldat	<b>DAYMAN</b>	Justin Marcel Auguste
Soldat	<b>GARNIER-GENEVOY</b>	Émile
Soldat	<b>GRANGE</b>	Alphonse Jules
Caporal	<b>GUTTON</b>	Ferdinand Pierre
Caporal	<b>HAMON</b>	Alexandre Jean Louis Marie
Aspirant	<b>JEUNE</b>	Paul Henri
Soldat	<b>LEVITTE</b>	Jean
Soldat	<b>MARTIGNOL</b>	Adolphe
Soldat	<b>MILLOT</b>	Simon
Soldat	<b>POITOUX</b>	François

Soldat	<b>REGAL</b>	Louis Marius Régis
Soldat	<b>RETAILLEAU</b>	Clément Louis Célestin
Soldat	<b>SALLES</b>	Maurice

## 256<sup>ème</sup> RI

Grade	Nom	Prénom
Soldat	<b>BLONDEAU</b>	Louis Adrien
Soldat	<b>DUCROIX</b>	Francisque
Caporal	<b>MALBRAN</b>	Julien

## 59<sup>ème</sup> RIT

Grade	Nom	Prénom
Soldat	<b>GONNET</b>	Claude, Eugène
Capitaine	<b>GRE</b>	Jean Pierre Louis Marc

## 259<sup>ème</sup> RIT

Grade	Nom	Prénom
Caporal	<b>GEVREY</b>	Georges
Caporal	<b>RENOLET</b>	Albert Etienne